

UNE SOUS-ESTIMATION CHRONIQUE?

Une revue critique de
l'évaluation européenne
de la cancérogénicité de
10 pesticides

Dr. Peter Clausing



INTRODUCTION

Le glyphosate, l'un des pesticides les plus largement utilisés au monde, associé à de multiples effets néfastes sur la santé, a été ré-autorisé pour une période de cinq ans sur le marché européen en 2017. Cette décision était controversée, notamment parce que l'évaluation officielle de la cancérogénicité de ce pesticide était basée sur une utilisation imparfaite et déformée des lignes directrices et documents d'orientation de l'UE [1]. Ces critiques ont également soulevé des questions plus générales sur la manière dont les autorités européennes procèdent aux évaluations de cancérogénicité. Afin de répondre à ces questions, nous avons passé en revue les sections dédiées à la cancérogénicité des "rapports d'évaluation de la demande de renouvellement (ou RAR)" pour dix pesticides.

Ce rapport présente les conclusions de notre revue et propose des pistes d'amélioration du processus européen d'évaluation du danger des substances actives pesticides.

MÉTHODOLOGIE

La revue a porté sur la conformité des sections des RAR décrivant les études de cancérogénicité chez le rat et la souris avec les lignes directrices de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) et les propres documents d'orientation de l'UE. Le règlement européen sur la classification, l'étiquetage et l'emballage (CLP) des substances et des mélanges (1272/2008) et le règlement sur les produits phytopharmaceutiques (1107/2009) ont été pris comme points de référence. Le document d'orientation de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) sur l'application des critères de CLP (2015, 2017) a également été pris en compte. Les dix dossiers RAR sélectionnés ont été complétés entre 2015 et 2018. Neuf des dix substances étaient déjà classées comme cancérogènes suspectés pour l'homme (catégorie 2) et une était classée comme non cancérogène [2].

RÉSULTATS

EN ACCORD

Pour trois des dix pesticides examinés dans les RAR, notre évaluation était en accord avec la classification retenue par les autorités européennes: le chlorothalonil et le diuron sont désormais proposés comme "Substances dont le potentiel cancérogène pour l'être humain est supposé" (catégorie 1B) tandis que le chlorfénuron demeure "Substance suspectée d'être cancérogène pour l'homme" (catégorie 2).

EN DÉSACCORD

Pour trois des dix substances, notre évaluation était en désaccord avec la classification proposée par les autorités: le folpet, le pyrimicarbe et le thiaclopride. Nous avons conclu que ces ingrédients actifs devraient être classés dans la catégorie 1B au lieu de leur classification actuelle en catégorie 2. Pour le phosmet, où de graves lacunes de données auraient dû être identifiées, les autorités ont accepté une étude insuffisante conduisant à la conclusion erronée que le phosmet n'est pas cancérigène.

INFORMATION INSUFFISANTE

Notre étude a révélé que, pour les trois derniers pesticides examinés, les évaluations de cancérigénicité dans les RAR souffraient d'une description très peu détaillée et d'une transparence insuffisante: captane, chlorprophame, dimoxystrobine. Il nous a donc été impossible de tirer des conclusions, ce qui témoigne de l'urgente nécessité d'améliorer la transparence des rapports d'évaluation des autorités.

Par ailleurs, le problème le plus fréquemment observé lors de notre revue fut l'utilisation erronée des données historiques de contrôle. Les données historiques de contrôle ont été utilisées pour rejeter les résultats d'études sur la dimoxystrobine, le folpet, le phosmet et le pyrimicarbe.

Le tableau ci-dessous confronte les conclusions des RAR aux résultats de notre revue.

PESTICIDE	CATÉGORIE DANS LE RAR*	EN ACCORD	INFORMATION INSUFFISANTE	EN DÉSACCORD
Captan	2		X	
Chlorotalonil	1B	X		
Chlorpropham	2		X	
Dimoxystrobin	2		X	
Diuron	1B	X		
Folpet	2			devrait être 1B
Forchlorfenuron	2	X		
Phosmet	non cancérigène			graves lacunes de données**
Pyrimicarb	2			devrait être 1B
Thiacloprid	2			devrait être 1B

* La catégorie 1B correspond aux « substances dont le potentiel cancérigène pour l'être humain est supposé ». La catégorie 2 correspond aux « substances suspectées d'être cancérigènes pour l'homme ».

** Les autorités devraient refuser l'approbation de mise sur le marché jusqu'à ce que ces lacunes de données soient comblées.

CONCLUSION

Selon notre revue, la classification des dangers proposée par les autorités de l'UE était trop faible (catégorie 2 au lieu de 1B) ou fondée sur une base de données erronée pour au moins quatre des dix composés examinés. Cela signifie que des substances sont susceptibles d'être autorisées, bien qu'elles présentent un potentiel cancérigène pour l'homme.

Dans trois cas distincts, les documents disponibles présentaient un grave manque de transparence, empêchant tout examen scientifique critique. Les autorités de l'UE (l'EFSA et la Commission européenne) et les États membres chargés de ces évaluations doivent appliquer les lignes directrices et les documents d'orientation de manière plus détaillée et offrir la plus grande transparence possible dans les RAR sur le processus d'évaluation et de décision, comme le stipule la nouvelle loi générale sur les denrées alimentaires.

CONTACTS

Dr. Peter Clausing, Pesticide Action Network (PAN) Germany, peter.clausing@pan-germany.org

Yannick Vicaire, Health and Environment Alliance (HEAL), yannick@env-health.org

À propos de l'auteur : Peter Clausing est ingénieur agronome diplômé de l'Université de Leipzig où il obtient son doctorat en 1974. Il poursuit des études de toxicologie et devient toxicologue agréé en 1988, occupant des postes dans deux instituts de recherche de RDA. En tant que chercheur postdoctoral, il travaille au Centre national de recherches toxicologiques de l'US FDA de 1994 à 1996. Par la suite, jusqu'à sa retraite en 2010, il est employé comme toxicologue confirmé dans l'industrie pharmaceutique. Depuis 2014, il est membre du Pesticide Action Network (PAN) Allemagne. En 2016 et 2017, il participe en tant qu'observateur, nommé par HEAL, aux délibérations sur le glyphosate du comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA).

Responsable d'édition : Génon K. Jensen, Directrice exécutive, Health and Environment Alliance (HEAL)

Le Pesticide Action Network – Allemagne (PAN–Allemagne) est une organisation non gouvernementale informant sur les conséquences négatives de l'utilisation de pesticides et sur la promotion de solutions de remplacement respectueuses de l'environnement et socialement équitables. PAN–Allemagne fait partie du réseau PAN International. Notre travail comprend des analyses critiques des pesticides et de leur utilisation, des conseils stratégiques, des conseils pratiques pour les agriculteurs et les consommateurs. <https://pan-germany.org/>

L'Alliance pour la santé et l'environnement (HEAL) est la principale organisation à but non lucratif s'intéressant à la manière dont l'environnement affecte la santé humaine dans l'Union européenne (UE) et au-delà. HEAL contribue à l'élaboration de lois et de politiques publiques qui promeuvent la santé planétaire et humaine et protègent les personnes les plus touchées par la pollution, ainsi qu'à une meilleure conscience des bénéfices sur la santé de l'action environnementale. Numéro de registre européen de transparence de HEAL : 00723343929-96. www.env-health.org

Le soutien financier de la Grassroots Foundation à ce rapport est grandement apprécié.



HEAL déclare avec gratitude le soutien de l'Union européenne pour la production de cette publication. La responsabilité du contenu repose entièrement sur les auteurs et les vues exprimées dans cette publication ne sauraient être attribuées aux institutions européennes et autres bailleurs de fonds. L'EASME n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait de l'information contenue dans cette publication.

RÉFÉRENCES

1. Clausen et al. (2018): Pesticides and public health: a review of the regulatory approach to assessing the carcinogenicity of glyphosate in the European Union. *J. Epidemiol. Community Health* 72, 668–672.
2. <http://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database/public/?event=activesubstance.selection&language=EN>